

# **Attestation des commissaires aux comptes** sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

## **Mare Nostrum**

Société Anonyme  
au capital de 757 496,80 euros  
9, avenue de Constantine  
38100 Grenoble

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2021**

## **Grant Thornton Commissaire aux comptes**

29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **F.B.A. Caelis Audit Commissaire aux comptes**

5, avenue de Poumeyrol  
69300 Caluire-et-Cuire

# Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

## MARE NOSTRUM

### Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société Mare Nostrum,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président-Directeur général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre

le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 218 642,26 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 3 mai 2022

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton  
International**



Laurent Bouby  
Associé

**F.B.A. Caelis Audit**



Geoffroy Joly  
Associé



**ATTESTATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS**  
Etablie en application de l'article L. 225-115 du Code de Commerce

Je soussigné, Monsieur Nicolas CUYNAT, Président Directeur Général de la société Mare Nostrum, certifie que les rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de la Société se sont élevées à 218 642,26 € (deux-cent dix-huit mille six-cent quarante-deux euros et vingt-six centimes).

A Grenoble, le 28 avril 2022

**Nicolas CUYNAT**  
Président Directeur Général

**MARE NOSTRUM**

SA à Conseil d'administration au capital de 757 496,80 €  
9 avenue de Constantine – 38100 GRENOBLE | T : 04 38 12 33 50 – F : 04 38 12 33 51  
Siret 479 802 365 00052-APE 7010Z | TVA FR 51 479 802 365

